

Le laissez-passer au tarif Général est transférable

Vous pouvez le prêter à quelqu'un d'autre lorsque vous ne l'utilisez pas. Cependant, le laissez-passer Général ne peut pas être utilisé par plus d'une personne à la fois, sur un même déplacement. Les laissez-passer des autres catégories ne sont pas transférables.

À noter : les titres de transport ne sont pas remboursables.

Manipulation et utilisation d'OPUS

Votre OPUS est munie d'une puce électronique. Elle doit donc être manipulée et conservée avec soin. Une mauvaise utilisation (carte pliée, perforée, etc.) pourrait l'altérer ou la briser. Pour éviter tout problème en cas de bris, ayez toujours sur vous le montant nécessaire pour payer votre déplacement.

Afin d'éviter toute interférence avec une autre carte à puce (carte de débit/crédit, etc.), sortez votre carte OPUS ou Occasionnelle de votre portefeuille pour la présenter devant le lecteur.

Comment vérifier le contenu d'OPUS?

- > Dans l'autobus, lorsque vous montez et passez votre carte devant le lecteur.
- > Dans un Centre de services du RTC.
- > Dans un point de vente du RTC.

Un problème avec OPUS?

Rendez-vous dans l'un de nos Centres de services.

Carte OPUS défectueuse

Vous acquittez votre passage à bord de l'autobus et vous conservez les correspondances papier émises par le personnel chauffeur. Ces pièces sont obligatoires pour toute demande de passages payés en trop.

Si la défectuosité de la carte est sous la responsabilité du RTC, vous obtiendrez une nouvelle carte OPUS gratuitement.

Carte OPUS perdue ou volée

- > **Carte OPUS avec photo :** elle est automatiquement enregistrée dans notre système. Il sera donc possible de connaître le solde de votre carte perdue ou volée. Ainsi, vous pourrez acheter une nouvelle carte OPUS sur laquelle le solde de votre carte perdue ou volée sera transféré.
- > **Carte OPUS sans photo :** si elle a été enregistrée, vous pourrez récupérer les titres non utilisés en cas de perte ou de vol. Si votre carte n'a pas été enregistrée, vous devrez acheter une nouvelle carte ainsi que le titre de transport de votre choix.

Droit de correspondre

Lors de l'utilisation d'un billet encodé sur OPUS ou Occasionnelle, un droit de correspondre d'une durée de 90 minutes est automatiquement accordé. Ce droit de permet de monter gratuitement à bord de tout autobus circulant sur un parcours autre que celui sur lequel il a été émis et autre que ceux utilisés durant la période de validité du droit de correspondre.

Remboursement

Les titres sont non remboursables et non échangeables.

Selon le règlement No 230 du RTC, article 39, les titres de transport ou supports conformes visés au présent règlement ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ou remboursement sous réserve des directives émises à ce sujet par le conseil d'administration du RTC.

L'information complète sur les modes de paiement du RTC et sur l'utilisation de la carte OPUS est disponible au rtcquebec.ca/Tarifs.

Liste des Centres de services

Centres d'information


- 884, rue Saint-Joachim, Québec
- 820, avenue Ernest-Gagnon (SAMI)

Centres de services

- Coop F.-X.-Garneau, pavillon A
1660, boul. de l'Entente, Québec
- Pharmacie Brunet, Laurier Québec
2700, boul. Laurier, Québec
- Pharmacie Uniprix,
Les Galeries de la Canardière
2485, boul. Sainte-Anne, Québec

 Tous ces centres sont accessibles.

Pour connaître les heures d'ouverture : rtcquebec.ca ou 418 627-2511.

 418 627-2511

 SMS : 72511

 rtcquebec.ca

 [facebook.com/rtcqc](https://www.facebook.com/rtcqc)

 twitter.com/rtcquebec

Carte OPUS mode d'emploi



La carte OPUS sans photo

Catégorie Général

Tous les points de vente du RTC émettent des cartes OPUS sans photo. Des frais de 6 \$ sont exigés pour l'émission de la carte. Il faut également acheter un titre de transport.

Une carte enregistrée est une carte protégée... Avec le solde conservé!



- > Vous avez perdu votre OPUS et vous voulez récupérer les titres sur votre carte? **Votre OPUS sans photo doit avoir été enregistré.**
- > Faites vite! Ce simple geste pourrait vous éviter d'acheter un nouveau titre de transport, en cas de perte ou de vol de votre OPUS. **Formulaire disponible au rtcquebec.ca.**

Après 4 ans, votre OPUS sans photo expire!

Pour vérifier sa date d'expiration et savoir comment l'échanger, consultez **CarteOpus.info**.

La carte OPUS avec photo

Catégorie 18 ans et moins

Qui doit acquérir une OPUS avec photo?

- > Élève en 1^{re} année au secondaire*
- > Élève en 3^e année au secondaire*
- > Étudiant en 1^{re} année au cégep
- > Étudiant en 1^{re} année à l'université
- > Étudiant d'un centre d'éducation pour adultes ou du secteur professionnel*
- > Élève qui change d'établissement scolaire

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte OPUS à votre établissement scolaire, rendez-vous dans un Centre de services du RTC pour la faire produire. Ayez en main les documents suivants :

- > Pièce d'identité qui permet d'établir votre date de naissance
- > 15 \$ (6 \$ pour la production de la carte et 9 \$ pour l'émission du privilège)

Le privilège 18 ans et moins est valide jusqu'à l'expiration de votre carte ou jusqu'à ce que vous ayez atteint l'âge de 19 ans.

*Avant de vous présenter dans un Centre de services avec les documents ci-dessus, informez-vous auprès de votre établissement scolaire pour connaître la procédure à suivre et les documents requis.

Catégorie Étudiant plus

Ce statut permet de profiter du tarif réduit sur le laissez-passer mensuel et le laissez-passer 5 jours lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- > Avoir 19 ans et plus
- > Étudier à temps plein dans un cégep, une université ou un centre d'éducation pour adultes ou du secteur professionnel reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Consultez rtcquebec.ca ou contactez le Service à la clientèle du RTC afin de connaître les preuves de fréquentation exigées.

Étudiant de 19 ans et plus
Pour avoir droit au tarif réduit, confirmez votre statut Étudiant plus avant le 30 septembre de **chaque année!**

Statut temporaire pour les personnes qui étudient hors du territoire du RTC

Faire parvenir les renseignements et documents suivants par télécopieur (**418-641-6717**) ou par courriel (centredinformationdurtc@rtcquebec.ca) afin que le RTC analyse et approuve la demande :

- > Prénom, nom et numéro de téléphone
- > Pièce d'identité officielle (ex. : passeport, assurance-maladie, permis de conduire)
- > Preuve de fréquentation scolaire à temps plein incluant le nom de l'établissement ou du programme reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Catégorie Aîné

Vous pouvez obtenir la carte OPUS avec photo dans un Centre de services du RTC.

Avant de vous déplacer, assurez-vous d'avoir en main les documents suivants :

- > Pièce d'identité avec photo qui permet d'établir votre date de naissance
- > 15 \$ (6 \$ pour la production de la carte et 9 \$ pour l'émission du privilège)

Pour les 6 à 11 ans

- > Pièce d'identité permettant d'établir votre date de naissance
- > 6 \$ pour la production et l'émission de la carte photo

N.B. Pour en savoir plus sur la catégorie Privilège Métropolitain, communiquez avec la Société de transport de Lévis au 418 837-2401 ou stlevis.ca

Pour utiliser l'autobus

Assurez-vous qu'un titre de transport valide est bien encodé sur votre carte OPUS. Pour ce faire, présentez-vous dans un point de vente du RTC avec votre carte OPUS en main.

Laissez-passer et billets sur OPUS

Le laissez-passer mensuel est valide du premier au dernier jour du mois.

Dès le 20^e jour du mois, les mensuels du mois suivant sont offerts dans les points de vente du RTC. Quatre titres de transport maximum peuvent cohabiter sur votre carte OPUS.

Priorité de validation des titres sur OPUS

De tous les titres encodés sur OPUS, c'est le mensuel valide qui est débité en priorité dans l'autobus. Les autres titres sur OPUS restent donc disponibles pour une utilisation ultérieure.

À noter : si vous possédez un laissez-passer et des billets sur votre OPUS, il n'est pas possible d'utiliser vos billets pour une autre personne.